LIFT nomme Olivia Gamache au poste de vice-présidente, développement durable

Le 16 novembre 2026 – Vancouver, C.-B., Li-FT Power Ltd. (« **LIFT** » ou la « **Société** ») (**TSXV : LIFT**) (**ASX : LFT**) (**OTCQX : LIFFF**) (**Francfort : WS0**) a le plaisir d'annoncer la nomination d'Olivia Gamache, ing., au poste de vice-présidente, développement durable, à compter du 16 novembre 2026.

Mme Gamache compte plus de 20 ans d'expérience en gestion environnementale, en affaires réglementaires, en relations avec les communautés autochtones et locales, ainsi qu'en durabilité dans le secteur minier, au Canada et à l'échelle internationale. Son expérience englobe la stratégie d'entreprise, la gestion des risques environnementaux et réglementaires, l'obtention de permis et le développement de projets, ainsi que l'établissement de relations solides avec les communautés autochtones, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes.

Plus récemment, Mme Gamache a occupé le poste de vice-présidente, Environnement et Communauté chez Adventus Mining Corporation, où elle a assuré le leadership stratégique des portefeuilles de performance environnementale, réglementaire et sociale de la société, et a dirigé l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux du projet El Domo en Équateur jusqu'à l'obtention de l'approbation réglementaire. Auparavant, elle a occupé des postes avec responsabilité croissante chez Hatch Ltd. et Yamana Gold Inc., où elle a soutenu plus de 20 projets d'infrastructure et de mines ainsi que des sites miniers à l'échelle internationale.

Mme Gamache est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées et d'une maîtrise en sciences appliquées en génie chimique de l'Université de Toronto et maîtrise le français et l'espagnol.

Jeff Reinson, chef de l'exploitation de LIFT, a déclaré : *« Je suis très heureux d'annoncer la nomination d'Olivia Gamache au poste de vice-présidente, développement durable. Les succès d'Olivia en matière de permis, son expérience et son professionnalisme renforceront notre équipe alors que nous poursuivons sur notre lancée dans le développement du projet de lithium Adina et que nous nous efforçons de répondre aux besoins en lithium pour l'électrification mondiale. »*

LIFT clarifie son mandat avec i2i Marketing Group

Suite au communiqué de la Société daté du 5 octobre 2026 concernant le mandat confié à i2i Marketing Group, LLC (« i2i »), la Société précise qu'i2i a été engagée conformément à une convention de marketing en ligne datée du 4 octobre 2026. Le terme de la convention se termine le 1er mars 2027. i2i est une société privée basée à Key West, en Floride, aux États-Unis, dirigée par Kailyn White et Joseph Grubb, et se consacre à la prestation de services de marketing. Le budget global de 1,4 million de dollars US est payable par versements reflétant les coûts budgétaires, dont 250 000 $ US exigibles à la signature, le 9 octobre 2026 et toutes les deux semaines par la suite jusqu'au 20 novembre 2026, ainsi qu'un paiement final de 150 000 $ US exigible le 15 décembre 2026.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Francis MacDonald
Chef de la direction
Tél. : +1.604.609.6185
Courriel : investors@li-ft.com
Site Web : www.li-ft.com

John David MacDougall
Responsable des relations avec les investisseurs
Tél. : +1.604.609.6185
Courriel : investors@li-ft.com

Cette diffusion est autorisée par le conseil d'administration de LIFT.

À propos de LIFT

LIFT est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur du lithium qui se concentre sur l'avancement de son projet phare de lithium Adina et de l'installation de traitement de Renard, dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec. La Société s'efforce de devenir le prochain producteur canadien de concentré de spodumène en tirant profit de ses ressources de lithium à grande échelle et à haute teneur, ainsi que de l'infrastructure existante à Renard, que LIFT détient en vertu d'une option d'acquisition exclusive. LIFT est également propriétaire du projet de lithium de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest et détient d'autres propriétés d'exploration au Canada.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certains énoncés inclus dans le présent communiqué de presse constituent des informations ou des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs »), y compris ceux qui sont désignés par les expressions « prévoir », « croire », « planifier », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « devoir » et des expressions semblables dans la mesure où ils se rapportent à la Société ou à sa direction. Les énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent les attentes actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Ces déclarations et informations prospectives reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondées sur des hypothèses formulées par la Société et sur des renseignements actuellement à sa disposition concernant la question décrite dans le présent communiqué.

Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, lesquels sont fondés sur les attentes actuelles à la date du présent communiqué et sont assujettis à des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés. De plus amples renseignements sur ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la Société déposée le 27 avril 2026, laquelle est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, dans le supplément au prospectus de la Société daté du 6 août 2026, ainsi que dans d'autres documents que la Société a déposés ou pourrait déposer auprès des autorités règlementaires applicables à l'avenir. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont formulés uniquement en date du présent communiqué de presse et nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Nous conseillons aux investisseurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.